

## EDL – AG de la FNPF

26 janvier 2012

Monsieur le président, cher Bruno DUPONT,  
Mesdames, messieurs les élus,  
Mesdames, messieurs,

**Les producteurs de fruits ont connu en 2011 une année particulièrement difficile.** Je pense en particulier aux producteurs de pêche-nectarine que j'ai rencontrés cet été à Ille-sur-Têt, et qui ont vécu une période de crise terrible.

- Je sais que vos revenus sont insuffisants.
- Je sais que la consommation de fruits et légumes a baissé de 5% par rapport à 2010.
- Je sais que la concurrence de l'Espagne et des pays du Sud tire les prix vers le bas au moment même où vos produits arrivent sur le marché (cf. camions espagnols).

**Mais il n'y a pas de fatalité.**

- Nous n'avons pas vocation à voir les surfaces de vergers reculer d'année en année (-20% en 15 ans) et la production diminuer alors que nous continuons d'importer des fruits de l'étranger.
- Nous n'avons pas vocation à voir la consommation de fruits baisser chez les enfants alors que ce sont ceux qui sont le plus touchés par l'obésité.
- Nous n'avons pas vocation à voir la filière arboricole aller de crise de crise alors que nous avons désormais tous les outils en main pour gagner en compétitivité.

**Si, comme vous l'avez souligné, je suis fidèle à votre congrès, c'est parce que je suis profondément attaché à la filière fruits et que j'ai confiance dans son avenir.**

**I. Depuis trois ans, nous avons accompli un travail considérable : vous avez eu l'honnêteté de le reconnaître, et je vous en remercie.**

### **1. Nous avons renforcé la protection des producteurs contre les crises**

- **Les crises sanitaires :**
  - Sur la **sharka** : c'est un sujet qui a été mis sous le tapis pendant des années. Je vous avais promis de trouver une solution. Cette solution, vous

l'avez : c'est le plan national de lutte contre la sharka qui commence à donner des résultats.

➤ Concernant **l'assurance sanitaire** : je vous avais demandé de mettre en place une caisse de solidarité et je m'étais engagé en contrepartie à financer ses dépenses à hauteur de 65%. Ces engagements ont été tenus. Reste la question de la cotisation obligatoire : l'interprofession doit profiter de la mise en place des fonds de mutualisation pour rouvrir les discussions sur le sujet.

- **Les crises économiques**

➤ **A chaque épisode de crise, l'Etat est intervenu pour vous aider à franchir le cap :**

- Il y a eu le Plan de soutien exceptionnel à l'agriculture ;
- Il y a eu, en 2010, des soutiens exceptionnels à la promotion ;
- Et il y a eu cette année le plan de soutien à la filière que j'ai présenté le 7 septembre dernier pour répondre à la crise de l'été.

➤ **Mais vous le savez: la seule vraie réponse aux crises, elle est structurelle et elle est européenne : c'est la régulation des marchés, pour laquelle je me bats depuis plus de deux ans.**

- Avec nos partenaires espagnols et italiens, nous avons fait un certain nombre de propositions au Conseil des Ministres du 20 septembre dernier pour améliorer les instruments de gestion de crise :
  - Des indemnités de retrait adaptées au niveau réel des coûts et des prix dans les différents Etats ;
  - Un dispositif de retrait géré en dehors des fonds opérationnels et ouvert aux producteurs indépendants ;
  - Des compléments d'aides nationales possibles, au-delà du cadre *de minimis* ;
  - Des dispositifs type « fonds de mutualisation » pour gérer le risque économique et stabiliser le revenu du producteur ;
- Certaines de ces propositions ont été reprises par la Commission européenne (clause de sauvegarde pour intervenir en temps de crise, création d'un fonds de gestion de crise et développement d'instruments assurantiels).

- D'autres relèvent de la modification de l'OCM : comme vous, je souhaite qu'on progresse rapidement sur ce sujet. Avec mes partenaires espagnols et italiens, nous maintenons la pression pour faire avancer la réforme.

## **2. Nous avons amélioré les relations commerciales :**

- **Observatoire des prix et des marges ;**
- **Encadrement des pratiques commerciales** (interdiction des remises, rabais, ristournes ; encadrement du prix après vente et promotions hors lieux de vente) : nous avons mis en place un suivi de ces mesures pour vérifier qu'elles sont bien appliquées par la grande distribution.

## **3. Nous vous aidons à gagner en compétitivité.**

- **Réduction du coût du travail ;**
  - Nous avons abaissé le coût du travail occasionnel à 9,42 € de l'heure, ce qui représente un effort d'1/2 milliard d'euros pour l'Etat et un gain d'1 euro par heure pour les producteurs. Nous avons réduit d'un euro de l'heure le coût du travail permanent.
- **Sur les produits phytosanitaires :**
  - Nous venons d'harmoniser les autorisations de mise sur le marché des produits au sein de la zone Sud (France, Italie, Espagne) : la procédure de reconnaissance mutuelle est entrée en vigueur cet été.
  - Reste la question des conditions d'utilisation sur laquelle nous devons avoir un débat européen.
- **Sur ces deux sujets (coût du travail et phyto), je suis d'accord avec vous : seule une harmonisation européenne plus poussée permettra d'assurer une concurrence équitable entre les producteurs européens.**

**II. Evidemment, il reste des choses à faire. Mais puisque vous êtes honnête, vous reconnaîtrez qu'elles ne dépendent pas toutes du ministre : elles dépendent aussi de la filière.**

## **1. La première chose sur laquelle il faut progresser, c'est la mise en place des contrats. C'est compliqué, mais j'y crois.**

- Dans une filière comme la vôtre où les investissements se font sur plus de 10 ans, les contrats sont une garantie de visibilité essentielle.

- Cela marche dans le secteur laitier ; je ne vois pas pourquoi cela ne marcherait pas dans le secteur des fruits et légumes.
- J'ai réuni l'interprofession en avril dernier pour rappeler chacun à ses devoirs.

## **2. La deuxième chose, c'est l'organisation des producteurs**

- **Il faut lever les blocages liés à une application trop stricte du droit de la concurrence. Sur ce sujet, j'ai pris mes responsabilités :**

- Je suis intervenu devant la DGCCRF pour défendre une interprétation ouverte et intelligente du droit de la concurrence.

- J'ai obtenu une modification du droit de la concurrence européen dans le secteur laitier ; je me battrais de la même façon pour le secteur des fruits et légumes.

- **J'ai fait ma part de travail, à vous de faire la vôtre.** Modifier le droit de la concurrence ne servira à rien si de votre côté vous ne faites pas plus d'efforts pour vous regrouper :

- Exemple : lors de la crise de cet été, vous m'aviez demandé de financer des mesures structurelles pour encourager le regroupement des coopératives. J'ai mis 2 millions d'euros sur la table. Résultat ? Ces 2 millions sont restés inutilisés parce qu'aucun dossier n'a été présenté.

## **3. La troisième chose – la plus importante – c'est le renforcement de l'interprofession : vous devez apprendre à travailler ensemble.**

Vous n'arriverez pas à créer de la valeur ajoutée si vous ne construisez pas une vraie stratégie de filière.

- **Travailler ensemble, c'est adapter l'offre à la demande :** comment se fait-il que les producteurs soient obligés de se plier à des cahiers des charges extrêmement exigeants et qu'à l'autre bout de la chaîne, le consommateur ne soit pas satisfait de la qualité des produits ?

- **Travailler ensemble, c'est mettre en place des stratégies de valorisation des produits :**

- **La qualité :** aujourd'hui, les filières qui marchent, celles qui dégagent du revenu, ce sont celles qui ont fait le choix de la qualité. Ex : pomme du limousin, melon du Quercy, Pomelo de Corse, mirabelle de Lorraine. De ce point de vue, je regrette que la filière n'ait pas réussi à développer davantage de productions sous signe de qualité.

➤ **La segmentation du marché ;**

➤ **La présentation, la mise en rayon :** n'y-a-t-il pas meilleure façon de présenter les fruits que de les mettre en vrac dans des bacs au milieu du magasin ?

• **Travailler ensemble, c'est renforcer la promotion des fruits et légumes pour enrayer la baisse de la consommation, en particulier chez les enfants.**

➤ Il n'est pas normal que les enfants mangent 4 fois moins de fruits que leurs grands-parents. Les enfants d'aujourd'hui sont les consommateurs de demain : il est donc urgent d'inverser la tendance !

➤ Pour cela, nous avons mis en place l'opération « un fruit pour la récré ». Or, ce que je constate, c'est que l'aide européenne consacrée à ce programme n'est utilisée qu'à hauteur de 10 % de la dotation, alors qu'il représente un débouché significatif pour la filière (22M€ dont 50% d'aide communautaire). Il ne tient qu'à vous de vous organiser et de mobiliser les collectivités pour étendre l'opération.

• **Travailler ensemble, c'est mettre en place des partenariats avec la transformation** (fruits au sirop, surgelé, compotes, ...) pour lisser les pics de production, sécuriser les marchés et développer une gamme de produits plus diversifiée.

→ J'ai demandé à l'interprofession de travailler sur tous ces sujets. J'attends des propositions concrètes dans les semaines à venir. **Les interprofessions n'ont de sens que si elles servent à quelque chose.**

#### **4. La dernière chose sur laquelle il faut avancer, c'est la recherche et l'innovation**

• C'est un enjeu majeur pour lutter contre les maladies végétales et pour répondre aux attentes des consommateurs.

• Vous avez, avec le CITFL, un outil de recherche performant. Cet atout doit être consolidé au service d'une stratégie de long terme pour les producteurs.

• De ce point de vue, je vous félicite pour la création du GIS fruits : je serai très heureux de participer à son lancement au Salon de l'Agriculture.

\*\*\*

**CONCLUSION :** Vous avez de l'or entre les mains : diversité des climats et des productions, savoir-faire exceptionnel, recherche performante. A vous de faire en sorte qu'il ne se transforme pas en plomb.